

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

576

MONTREUX 10 FÉVRIER 1961

XCVII^e ANNÉE No 5

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

1

2

3

4

5

6

7

8

9

1

2

3

4

ski



ski

Partie corporative

COMITÉ CENTRAL

SPR

Carte de membre SPR

Comme nous l'avons annoncé, la plupart des réductions accordées jusqu'ici par les entreprises de transport tombent depuis le 1er janvier 1961. De nouvelles démarches sont en cours, et nous espérons rencontrer quelque compréhension auprès de certaines compagnies.

En adhérant à la **FONDATION CURES ET SÉJOURS** (Kur und Wanderstationen Stiftung) du Schw. Lehrerverein, les membres de la SPR peuvent obtenir pour **Fr. 3,25** une carte d'identité personnelle qui leur accordera diverses facilités. En outre, cette adhésion les affine à une caisse de secours dont ils peuvent bénéficier tout comme les membres du SLV.

En effet, cette fondation offre une aide financière aux collègues malades ou convalescents ainsi qu'à leurs familles.

Pourquoi, direz-vous, les facilités qu'accorde cette institution ne pourraient-elles pas être obtenues par la SPR ?

Parce que, comme œuvre de bienfaisance, la Fondation cures et séjours bénéficie de faveurs auxquelles nous ne pouvons prétendre.

Le comité SPR vous recommande vivement d'adhérer à cette institution du SLV, qui édite aussi un guide de voyage apprécié.

Veillez vous adresser :

a) pour l'adhésion : à M. Thomas Fraefel, instituteur, case postale 295, Zoug ;

b) pour tous renseignements : au trésorier SPR, André Pulfer, Corseaux.
A. P.

VAUD

VAUD

Le Ve congrès SPV

Le bulletinier partant au service militaire au lendemain de notre congrès annuel, il ne lui a pas été possible de donner un compte rendu de cette journée pour le bulletin du 4 février et doit se borner, pour aujourd'hui, à une brève vue d'ensemble. Les collègues voudront bien nous excuser et patienter quelque peu. Nous reviendrons par la suite sur les points essentiels de nos débats.

Les assemblées du matin furent menées de main de maître par notre collègue L. Vivian qui ouvrit les débats en saluant de nombreuses personnalités amies de notre association puis invita l'assistance à rendre un dernier hommage aux collègues décédés dans l'année.

Le rapport de gestion de notre caisse de secours fut approuvé à l'unanimité ; la décision de porter de 100 à 150 fr. et de 200 à 300 fr. les indemnités mensuelles en cas de diminution de salaires pour cause de maladie fut particulièrement applaudie.

Entre l'assemblée de la caisse coopérative (de secours) et l'assemblée générale, nous eumes le plaisir d'entendre des allocutions de MM. P. Oguey, conseiller d'Etat, D. Aubert, président de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature et G. Chevallaz, ancien directeur de l'Ecole normale et membre d'honneur de la SPV.

L'assemblée générale eut à se prononcer sur une motion présentée par le section de Vevey demandant que soit mise à l'étude l'opportunité de la création à l'intention du corps enseignant (primaire, secondaire, vaudois, romand ?) d'une organisation avec secrétariat central permanent, chargée de la défense de ses intérêts matériels. Cette proposition fut votée à l'unanimité.

Une résolution, présentée par la comité central fut également votée à l'unanimité ; en voici le texte :

« Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et des explications du comité, l'assemblée générale de la SPV donne mandat au comité central :

1. De poursuivre ses démarches en vue de l'amélioration des conditions de retraite du corps enseignant.
2. De lutter avec énergie en faveur d'une revalori-

sation des traitements et d'une réadaptation des allocations familiales et pour enfants.

Le repas de midi fut servi à la satisfaction de chacun dans le cadre accueillant de l'Hôtel de la Paix. Là encore, d'aimables paroles furent prononcées à l'adresse du corps enseignant primaire vaudois par MM. G. Jaccottet, directeur des écoles de Lausanne, P. Bovon, président du Conseil synodal et A. Perrot, président de la SPR.

L'après-midi, une salle comble eut l'occasion d'applaudir ce virtuose de la pensée et du verbe, M. G. Thibon. Dans son savoureux langage méridional, notre conférencier nous fit part de son inquiétude de voir notre civilisation s'asservir toujours davantage à ses propres « progrès » ; nous devenons de plus en plus victimes de l'utilitarisme, du rendement, de la vitesse. M. Thibon ne nie pas la valeur de la technique mais il craint qu'elle ne devienne un but alors qu'elle ne devrait demeurer qu'un moyen.

Nous reviendrons donc ultérieurement sur les différents points de ce congrès dont chacun remporta, je crois, le meilleur souvenir. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette rencontre une réussite.

G. Ehinger.

Séjours de vacances

1. **Mer, montagne.** — Veuillez nous annoncer, d'ici fin février, les élèves de vos classes qui auraient besoin, pour raison de santé, d'un séjour à la mer ou à la montagne (certificat médical exigé).

Le plan financier de ces séjours sera établi, d'entente avec vous, sur la base de la vente « mimosa » 1961.

2. **Echanges d'élèves avec l'Allemagne.** — Les directeurs d'école, les maîtres secondaires et de classes supérieures recevront très prochainement les directives nécessaires pour l'envoi de leurs élèves en Allemagne pendant les vacances d'été 1961.

Pour la commission CRJ - SPV :
Roland Joost, Begnins ; tél. 9 14 75.

Motion Bonifay

Les intéressés sont priés de s'annoncer sans retard à notre président, M. G. Pittet, St-Prex, conformément à ce qui a été précisé dans le rapport annuel.

Concours « Nos Loisirs »

Comme chaque année à pareille époque, le secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance organise le concours « Nos Loisirs » avec la collaboration des districts vaudois de Pro Juventute et des associations professionnelles ; il est placé, cette année, sous le haut patronage de M. le conseiller d'Etat A. Oulevay, chef

du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Ce concours, doté de prix, est ouvert aux jeunes gens et jeunes filles de 14 à 20 ans. Les participants sont libres de choisir le travail qui leur convient le mieux. Les travaux manuels et intellectuels sont admis au même titre.

Les travaux seront réunis en une exposition qui sera présentée au printemps prochain à Lausanne.

On se procure les formules d'inscription au secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance, 8, rue de Bourg, Lausanne. Elles devront être retournées avant le 28 février prochain.

GENÈVE

GENÈVE

Syndicat de l'enseignement

Dates à retenir :

1. **Assemblée générale**, mercredi 15 février à 17 h. 15, 16, rue des Chaudronniers.
2. **Carnaval**, mercredi 22 février à 19 h. 30, Brasserie Internationale (1er étage), place du Cirque.

Il vous reste encore deux jours pour vous inscrire à notre **Soirée de Carnaval**. Venez nombreux, en famille ! Un excellent repas sera suivi d'une partie récréative, qui, nous l'espérons, réjouira chacun.

Mercredi 22 février à 19 h. 30, Brasserie Internationale, 1er étage, place du Cirque. Tél. 25 95 03.

Concours de la fondation « Pour l'avenir »

« Pour l'avenir », fondation pour la justice sociale dans l'éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire.

La fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le

comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander au secrétaire de la fondation, M. R. Ehrat, 34, ch. de l'Etang, Châtelineau. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au 28 février.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Deuxième visite CIPR (2e cycle)

Le mercredi 22 février aura lieu à La Chaux-de-Fonds une visite des Coopératives (leurs divers services, leur organisation). S'inscrire auprès de M. Marcel Jaquet, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 20 février.

Les précisions concernant l'heure et le lieu de rendez-vous seront données dans ce journal, la semaine prochaine. Le CC.

Adhésion

Bienvenue cordiale à Mlle Martine Robert-Grandpierre, institutrice à Villiers, qui vient d'entrer dans la SPN-VPOD, groupe du Val-de-Ruz. W. G.

Extraits des rapports de sections sur leur activité en 1960

Val-de-Travers. C'est M. Francis Maire qui préside depuis quatre ans aux destinées de la section. Il le fait fort bien grâce à son dynamisme et à un entier dévouement. 1960 a été l'année du centenaire de la SPN. On sait l'énorme travail qu'a fourni le président en prenant la grande responsabilité du concours de chorales

enfantines, mais on sait aussi que ce labeur fut récompensé justement par une pleine réussite si bien que les autorités elles-mêmes ont souhaité voir renouvelée cette heureuse expérience.

Un cours de ski, dirigé par notre collègue Addor au « Refuge sur Travers », a connu son traditionnel succès grâce aux qualités pédagogiques de l'instructeur.

Puis M. Maire énumère toutes les activités du CC intéressant directement les sections et réclamant leur collaboration : défense des traitements, journée pédagogique annuelle de la VPOD à Bâle, Centenaire, visites d'usines.

Une assemblée de section, présidée par M. R. Hügli, fut convoquée pour discuter d'une nouvelle échelle de classification des membres du corps enseignant et d'une revalorisation des traitements.

Le 16 novembre, trois collègues, Mlles Ducommun, Humbert et Pellaton, de La Chaux-de-Fonds, faisaient à Couvet un cours sur la préparation de Noël. Magnifique succès. 36 collègues y prirent part dans une belle atmosphère de cordialité et de solidarité.

Et le président de remercier chaleureusement ses collègues du comité de leur appui et de leurs excellents services.

W. G.

Comités de sections pour 1961

Le Locle. Président : M. Georges Bobillier ; membres : Mme Henriette Humberset, Mlle Rosmarie Weber, MM. Charles Favre, Jean-Daniel Favre, Jean Marti (Les Ponts), René Reymond. Tous au Locle, à une exception près.

Val-de-Travers. Un nouveau comité, recruté parmi les collègues de Travers, est constitué comme suit : Président : M. Claude Grandjean, Le Mont ; vice-président : Fernand Vaucher ; secrétaire-correspondant : M. Alfred Siegenthaler ; secrétaire des verbaux : Mlle Monique Jacot ; caissier : Georges Müller ; assesseur : M. Georges Perrenoud. W. G.

JURA BERNOIS

JURA BERNOIS

Le nouveau comité de la SPJ entre en fonctions

Le comité général de la SPJ s'est réuni le 25 janvier à Delémont, sous la présidence de M. Georges Chappuis. L'ordre du jour était chargé, mais le président sut se montrer à la fois clair et rapide, de sorte que les débats ne traînèrent pas. Avaient été convoqués à l'assemblée : le comité sortant et le nouveau comité de la SPJ, les directeurs des écoles normales, les délégués à la SPR, les membres jurassiens du comité cantonal, le secrétaire central de la SIB (qui se fit excuser), les présidents des sections du Jura et les responsables du Centre d'informations pédagogiques.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 1960 fut accepté après lecture, puis le président présenta son rapport d'activité pour l'année 1960. Il rappela, entre autres points, le Congrès jurassien des 25 et 26 juin à Saignelégier, au cours duquel fut présenté le très intéressant travail de M. Jacques-André Tschoumy, professeur, sur le thème : « L'école et l'apprentissage ». Il rappela que le Centre d'informations pédagogiques — dont le siège est à l'Ecole normale de Porrentruy — avait fait d'excellent travail et qu'il convient que la SPJ continue à lui accorder son appui financier. Il rappela que la SPJ est aujourd'hui représentée au comité d'étude mis sur pied par la SIB pour examiner la future politique scolaire bernoise, et que son président a été appelé, par la direction de l'instruction publique, à faire partie de la Commission de surveillance du cours spécial (accélééré) 1961. Il se plut à reconnaître que les relations avec les sections avaient été très cordiales, de même que les rapports avec les sociétés pédagogiques romandes. Il remercia enfin ses collègues du comité pour leur activité et leur amitié.

A propos du cours spécial 1961, M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale de Delémont, apporta quelques renseignements : sur 51 candidats aux examens d'admission, 6 ont été admis au cours A de un an et 15 au cours B de deux ans.

Après le rapport présidentiel, on entendit la lecture des comptes. Disons seulement que le Congrès de Saignelégier s'est soldé par un déficit de quelque 2800 fr., mais que les comptes de la SPJ bouclent par un actif de près de 2400 fr. Le comité sortant de charge a bien mérité de la SPJ et il est chaleureusement remercié.

M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, rapporta ensuite sur l'activité du Centre d'informations pédagogiques (CIP) dont il releva les dix ans d'existence. Le développement du CIP est rapide

et heureux, et l'on se plaît à féliciter les artisans de ce succès, et en particulier M. Georges Cramatte, le dévoué gérant du Centre qui, jusqu'ici, a travaillé bénévolement. Le nouveau comité, répondant à une suggestion de M. le directeur Guéniat, étudiera volontiers la manière de rétribuer l'aimable gérant.

Le budget de la SPJ pour 1961 s'équilibre par 3850 fr. aux recettes comme aux dépenses. Le montant de la cotisation — 4 fr. — demeure inchangé. Il sera versé une subvention de 100 fr. au Bulletin bibliographique, alors qu'on versait auparavant 50 fr.

Il est pris acte que le Fonds du Centenaire de l'Ecole normale de Porrentruy se monte à plus de 11 000 fr. et que celui de l'Ecole normale de Delémont atteint 10 500 fr. en chiffres ronds. Merci aux directeurs de ces deux établissements pour leur bonne gestion.

Au chapitre des nominations, notons que les sections de Porrentruy et de Bienne sont nommées sections vérificatrices pour la période allant de 1961 à 1964, et que M. Henri Devain remplacera M. Pierre Siegenthaler comme correspondant jurassien à l'« Educateur ».

Dans les divers, enfin, M. Ed. Guéniat, directeur de l'EN de Porrentruy, attira l'attention des délégués sur le danger qu'il y aurait à légaliser les cours spéciaux et rompit une lance en faveur de l'abaissement du coût des études à l'EN et de l'urgente nécessité de construire un nouveau bâtiment à Porrentruy et d'agrandir celui de Delémont.

M. Georges Chappuis, président sortant, remit alors les pouvoirs de l'ancien comité aux représentants de la section de Courtelary élus pour diriger pendant quatre ans la SPJ. M. Marc Haegeli, nouveau président, adressa au président sortant et à son comité les remerciements du corps enseignant jurassien pour leur féconde activité et rappela la brillante réussite du Congrès de Saignelégier, digne couronnement de cette belle activité. H. D.

Comité de la SPJ (1961-1964)

Président : M. Marc Haegeli, inst. aux Reussilles.
Vice-président : M. Henri Devain, inst. à La Ferrière.
Secrétaire : Mlle Emmelyne Landry, inst. Tramelan.
Caissier : M. Willy Gerber, inst. Villeret.
Membre adjoint : M. Ivan Gagnebin, inst. Les Reussilles.
Correspondant jurassien au Bulletin :
 M. H. Devain, La Ferrière.

Synode d'hiver des Franches-Montagnes

Il s'est tenu le 31 janvier 1961 au Noirmont, sous la présidence de M. Bernard Bédât, directeur de l'école secondaire, et a connu un vif succès. Dans son rapport d'activité, le président a relevé le bel esprit de corps dont les membres ont fait preuve pour préparer le

Congrès jurassien de 1960. Il a rappelé la mise à la retraite de deux pédagogues dévoués, Mlle Jeanne Jobin, à Saignelégier, et M. Marius Fromageat, à La Chaux-des-Breuleux, puis il a fait voter par l'assemblée l'admission de neuf nouveaux membres de la sec-

tion, Mlles J. Bihler, D. Paratte, L. Brechbühler, M.-C. Gilliard, Y. Crevoisier et MM. B. Moritz, F. Beucler, G. Farine, A. Gerber.

Prenant la parole, M. G. Joset, inspecteur, évoqua les soucis des autorités cantonales et communales au sujet de la pénurie de personnel enseignant. Il a fallu se résigner à organiser un deuxième cours de formation accélérée d'instituteurs, et vingt-deux candidats y furent admis. Il faut dire que la situation est véritablement anormale puisqu'on compte encore, dans le Jura, vingt-cinq enseignants non porteurs du brevet bernois. M. l'inspecteur annonça l'organisation — en juin, aux Breuleux — d'un cours de dessin pour institutrices. Ce cours sera donné par M. Serge Voisard, l'artiste bien connu. M. Joset rappela également la parution de nouveaux manuels de lecture et de géographie, ainsi que du chansonnier « A la claire fontaine ». Il pria le corps enseignant de ne pas oublier que l'Etat subventionne l'achat de livres pour les bibliothèques scolaires et engagea les communes à renouveler régulièrement les ouvrages destinés aux écoliers. Il existe aujourd'hui de magnifiques collections de livres bien propres à passionner les jeunes, et il appartient au corps enseignant de créer en quelque sorte le goût de la lecture chez ses élèves.

Heureux de se trouver au Noirmont, M. A. Berberat, inspecteur, se plaît à féliciter M. G. Chappuis, ancien président de la SPJ, du remarquable travail accompli lors de la préparation du Congrès jurassien de Saignelégier. Il profite de l'occasion pour recommander les émissions radio-scolaires et leurs feuillets de documentation.

On parle encore camp de ski, visites d'usines, et l'on fixe le lieu du prochain synode. Celui-ci se tiendra aux Bois.

L'assemblée eut ensuite la bonne fortune d'assister à la présentation du film d'Henry Brandt : « Quand nous étions petits enfants... », une œuvre émouvante, prenante, réconfortante, dont notre journal a déjà longuement parlé. N'essayons pas de redire ce qui a déjà été si bien dit. Contentons-nous d'affirmer que tous les collègues qui ont vu « Quand nous étions petits enfants... » ont été unanimes à louer ce poème cinématographique qui fait le plus grand honneur à ses réalisateurs.

Et c'est autour d'une bonne table que les pédagogues des Franches-Montagnes se retrouvèrent, à 13 heures, pour clore une journée heureuse et fructueuse.

H. D.

Diapositives couleurs d'histoire biblique

Le Centre d'information pédagogique de l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy vient de mettre en vente une première série de **diapositives couleurs** d'histoire biblique réalisée par le groupe de travail « Projection fixe » de la SPJ.

Cette série, intitulée **Jacob et Joseph**, compte neuf clichés 24 × 36 mm montés sous verres 5 × 5 cm. Les sujets sont :

1. Esaü et Jacob. — Bénédiction de Jacob.
2. Fuite de Jacob : songe.
3. Jacob et sa famille.
4. Lutte de Jacob avec l'ange. — Jacob retrouve Esaü.
5. Joseph fait des songes.
6. Joseph vendu par ses frères. — Joseph en prison.
7. Joseph explique les songes du Pharaon.
8. Joseph reçoit ses frères.
9. Jacob et les siens se rendent en Egypte.

Si cette première série obtient le succès qu'elle mérite, d'autres courtes séries seront publiées, dont voici un aperçu, encore incomplet :

De la Création à la Tour de Babel, 5 clichés.

Abraham - Isaac, 5 clichés.

Moïse, 12 clichés.

Les Juges, 5 clichés, etc...

ainsi que des séries sur la vie du Christ et son enseignement.

Prix de la série montée : 10 fr. 80.

Conditions de vente : livraison dans le plus bref délai ; frais d'expédition à la charge de l'acheteur ; prix net ; paiement au comptant par versement au compte postal IVa 9393, Centre d'information pédagogique, Porrentruy.

Commandes : à adresser au Centre d'information pédagogique, Ecole normale des instituteurs, Porrentruy.

Ces diapositives sont des copies directes de gouaches de création toute récente et d'une grande qualité pédagogique. Frappantes par leur clarté, leurs coloris choisis, leur dessin évocateur, elles renouvellent entièrement l'imagerie biblique et se prêtent parfaitement à l'enseignement à tous les degrés.

L'information professionnelle à l'Ecole normale de Porrentruy

Soucieux à la fois de l'avenir économique de la nation et de l'avenir professionnel de nos jeunes gens, l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, les responsables de la section horlogère de l'Ecole professionnelle de Porrentruy et l'Office d'orientation professionnelle pour le Jura-Nord ont inscrit dans leur campagne d'information une visite à l'Ecole normale des jeunes gens de Porrentruy.

Grâce à l'amabilité de M. Guénat, directeur, les futurs instituteurs ont eu l'occasion de s'intéresser aux divers problèmes économiques, techniques et scolaires posés par l'horlogerie suisse. Cet intérêt n'était pas à créer, puisque l'industrie horlogère occupe de près ou de loin, les parents des trois quarts d'entre

eux ; toutefois, cette première expérience à démontré — et avec quelle évidence — l'importance qu'il y avait à étendre les occasions de rencontre des milieux pédagogiques et économiques. L'école d'aujourd'hui ouvre ses portes à la vie, les échanges s'intensifient ; il y a là une nécessité pour notre enseignement. Les films présentés sont pour les étudiants une illustration, une application pratique à l'horlogerie de leurs études en physique mécanique et électrique, les exposés tenus par les conférenciers sont de nature à donner aux futurs éducateurs les connaissances qui leur permettront d'informer sainement leurs élèves sur la situation actuelle de l'horlogerie suisse.

Que l'expérience tentée par l'Ecole normale soit

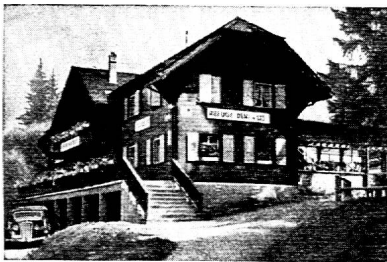
renouvelée par l'ensemble des classes primaires et secondaires et l'orientation professionnelle de nos jeunes gens sera plus facile. Il s'agit en effet que les élèves eux-mêmes, désormais, soient renseignés et c'est dans cette perspective que MM. V. Dubois, secrétaire adjoint de l'ABCFH, et J.-A. Tschoumy, conseiller de profession pour le Jura-Nord, ont offert aux futurs instituteurs de présenter une même séance d'information dans chacune de leurs classes.

M. Guéniat a eu l'amabilité d'inviter les responsables

de cette campagne d'information à revenir à l'Ecole normale. L'accueil particulièrement chaleureux qui leur fut réservé les incitera certainement à répondre à cette invite et à renouveler l'expérience de leur initiative. Celle tentée dans le secteur de l'horlogerie va s'étendre aux élèves eux-mêmes; c'est là un deuxième pas que les futurs instituteurs de l'Ecole normale sont désormais prêts à franchir. La coordination des efforts est en train de s'établir. Employeurs, maîtres et élèves ne pourront que s'en féliciter.

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

DE TOUT

ET DE RIEN

Service de placement SPR

Comme chaque année, de nombreux collègues de Suisse allemande nous demandent l'adresse d'instituteurs de la Suisse romande disposés à accueillir des enfants pendant les vacances de printemps et d'été. Des échanges nous sont également proposés. Pouvons-nous demander aux collègues que cela intéresse de nous le faire savoir déjà maintenant ?

André Pulfer, Corseaux (VD).

Echange d'appartements

Echangerais, 4 semaines grandes vacances, 2 ch., cuisine, salle de bain, tout confort, dans villa bord de mer, Côte d'Azur, contre similaire dans région proche de courses haute montagne. — Ecr. Ducat, directeur école de Garavan, Menton (Alpes-Maritimes).



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et institutrices privées. Préparation pour les examens du diplôme intercantonal pour l'enseignement du français...
Placement des élèves assuré.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.
LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis
1890

nous cherchons.....

un collaborateur pour notre section de la formation professionnelle et de la vulgarisation agricoles.

Exigences : Formation d'instituteur primaire ou secondaire avec quelques années de pratique. Langue maternelle : le français ; solides connaissances de l'espagnol et, éventuellement, de l'anglais.

Entrée en fonctions : dès que possible ou date à convenir.

Salaire annuel : 12 650 fr. à 17 450 fr. Prière d'adresser les offres manuscrites avec copies de certificats à la Division de l'agriculture, rue Laupen 25, à Berne.



Proposition
intéressante pour
campeurs ou
pour ceux
qui voudraient
le devenir

Fabricant de tentes, maison suisse de toute confiance, prévoit l'installation de nouvelles représentations dans différentes villes. Sans que l'activité professionnelle ait à en souffrir, il y aurait là l'occasion d'exercer au printemps et en été une occupation accessoire de bon rendement. Si la chose vous intéresse, veuillez écrire sous chiffre 4288, Imprimerie Corbaz S. A., Montreux. Discretion absolue.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Deuxième année

1

De la salle de dessin

1

Il y en a de spacieuses et d'étroites, de sombres et de claires, de défraîchies et de battant neuves: toutes partagent un air d'atelier et l'on y respire une autre atmosphère que celle d'une salle de classe.

Quelles sont alors les qualités d'une salle de dessin? — Ne parlons pas ici d'architecture, encore que, bien souvent, « on » oublie qu'il y faut beaucoup d'armoires pour les réserves de papier, de couleurs, de règles, pour les modèles innombrables et la documentation, qu'il y faut des rayonnages pour les travaux qui doivent sécher, suffisamment de points d'eau, de l'espace pour circuler facilement entre de larges tables. — Les vertus que nous rappellerons ici sont psychologiques surtout, naissent de l'existence de l'atelier, créent chez l'élève (et d'abord chez celui des classes primaires) un dépaysement qui le font, dès la porte franchie, se sentir autre.

Le maître de dessin qui enseigne alternativement dans sa salle et dans leurs classes peut mesurer l'importance de cet « envoûtement » qui augmente de moitié le rendement des élèves. A dire vrai, ce facteur n'est pas seul en cause, d'autres éléments renforcent son action, et le maître travaille lui aussi avec plus d'efficacité.

Un maître itinérant trouve à chaque leçon des élèves qui se sentent chez eux, leur attitude est fortement marquée par la personnalité et les exigences de leur instituteur. Remodeler les petites habitudes, le rythme d'une classe dont on est « l'invité » exige une grande attention, renouvelée d'heure en heure, et une tension qui gaspille des forces pourtant bien nécessaires à l'enseignement même. Ou bien, au contraire, il faut jouir d'un caractère très souple pour, de salle en salle, respecter la routine locale, trouver des élèves (que l'on connaît parfois encore peu) groupés selon des combinaisons nouvelles, dépendre de fournitures pas toujours en bon état, ni en quantité suffisante sur place...

Heureux le maître stable qui peut accueillir chez lui les enfants, qui dispose à l'instant voulu du document, objet ou image, propre à illustrer une explication imprévue, qui trouve sous sa main une plume fine, telle couleur insolite, une feuille de papier noir, qui peut établir ses modèles en fonction de l'éclairage, déplacer des tables sans que choient des piles de livres et de cahiers, qui organise son chantier et le régit selon son tempérament, en toute indépendance. C'est alors seulement que la discipline peut se parer de cette pointe de nonchaloir qui permet un travail fructueux et joyeux.

Ceh.



Neptune dans les glaces

2

*Im Jänner friert selbst dann und wann
der frostgewohnte Wassermann.*

(*Wassermann* est à la fois le *Verseau* et un équivalent nordique de *Neptune*. — Qu'il me soit permis, en cette occasion et contre toute vraisemblance, d'admettre que Neptune hante les Mers Froides ; et, pour transcrire le dicton germanique, de vieillir une rime de mirliton née à l'instant. — *Trad.*)

NEPTUNE GRELOTTANT, que voilà une captivante variante au thème de *l'eau*, variante propre à lever nombre des obstacles qui arrêtent les petits de 12 à 13 ans devant la figure humaine. Fautes de proportions, imprécisions dans le dessin des détails, toutes ces « fautes » qui découragent les enfants (en général très autocritiques sur ce point) peuvent ici, même consciemment exagérées, justement exprimer mieux la personnalité du Roi des Eaux.

DÉROULEMENT DU TRAVAIL

1. — Le sujet. Un dicton

*Il arrive que Neptune, accoutumé pourtant au froid,
En janvier grelotte, grelotte lui aussi parfois !*

amorce dans la classe une discussion propre à amener une description imagée et suggestive de Neptune, monstre surnaturel et luisant, plus ou moins homme, bonace et un peu grognon : ventre de morse ; tête, parfois chauve, plus souvent barbue et moustachue, dont les poils broussailleux d'un vert d'algue peuvent encore

être habitées de petits crabes roses ; gueule de poisson, œil de grenouille, nez épaté ; jambes et bras boursouflés, partiellement recouverts d'écailles, ou mains et pieds de grenouille ; peau de batracien, membres inférieurs peut-être remplacés par une chatoyante queue de poisson... Bref, nous avons donné aux enfants la clé qui leur permet de s'en donner à cœur-joie.

2. — **Le dessin.** Démonstration par un élève assis sur une table de diverses attitudes « grelottantes ». Le problème est limité à une vue de face : quelle que soit la position des jambes (en tailleur, pendantes, croisées...) et des bras, la tête est enfoncée entre les épaules et cache le cou, la ligne des épaules passant à mi-hauteur du visage.

— Le plateau de la table et sa ceinture suggèrent assez bien le prisme d'un glaçon.

— Esquisser d'abord au dos de la feuille les détails du visage.

— Recommandations usuelles concernant les dimensions désirées pour le personnage.

3. — **La peinture.** Corps du Neptune grelottant aussi **froid** que possible. Les élèves étaient libres d'en choisir la couleur et l'aspect : on m'a présenté des « portraits » aussi bien d'un turquoise lumineux que d'un gris-rose pâle, des peaux d'anguille comme des écailles de poisson, sans omettre ni fourrure ébouriffée, ni pustules de crapaud !

— Utiliser de préférence l'accord naturel des couleurs de la glace et de l'eau ; entre celle-ci et la figure, un contraste de valeurs claires et foncées. L'espace n'a été qu'occasionnellement suggéré et, par conséquent, seuls quelques élèves ont dû chercher les solutions propres à l'exprimer.

— Ordre de peinture : Neptune, glaçon, eau, puis, éventuellement, ciel. Cette ordonnance du travail per-

met à chaque stade de donner des conseils collectifs : avec trente élèves, c'est la seule méthode qui permette d'atteindre le but cherché (ici : accord des couleurs, contraste des valeurs dans une gamme froide).

Collège secondaire de Bâle, 2e scientifique (garçons, 12 ans).

Papier gris ou noir, A3 ou A4. Gouaches en tubes.

Durée du travail : 3-4 leçons de 100 min. *K. Ulrich.*

Sauvetage dans l'Arctique

3



Collège de Bâle, 4e scientifique (garçons de 15 ans).

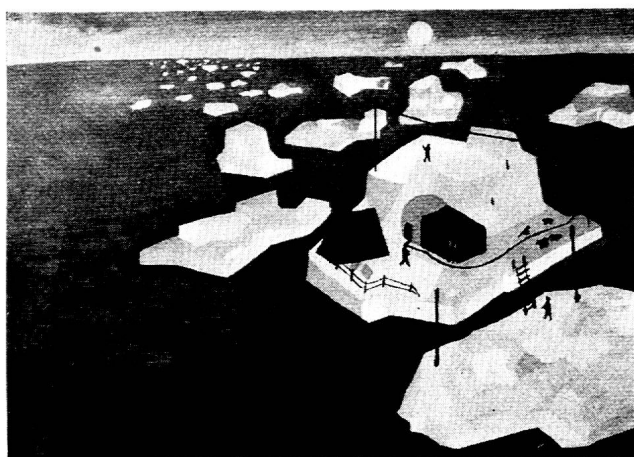
Papier gris A3. Gouaches en tubes.

Durée du travail : 4-5 leçons de 100 minutes.

Une actualité, l'évacuation de la station scientifique



américaine « Charly » emportée sur une banquise en dérive, vint à point, en janvier 1960, nous fournir le thème d'un exercice d'application de la théorie des **couleurs chaudes et des couleurs froides**.



DÉROULEMENT DU TRAVAIL

1. — **Le sujet.** Une brève discussion a montré qu'il ne serait pas nécessaire d'utiliser de la documentation ni pour le paysage arctique, ni pour l'action de sauvetage elle-même : les collégiens, en effet, paraissaient suffisamment renseignés sur les explorateurs emmoufflés dans leurs fourrures, les iglous, les baraques préfabriqués, les antennes de radio, les hélicoptères... On pouvait en outre présumer que seule une minorité d'élèves présenterait l'action de sauvetage en gros plan.

2. — Mise en train.

— Rappel de la forme polyédrique et acérée de la glace et des icebergs (esquisses à la planche noire).

— Perspectives : la réduction du volume des glaçons du haut de la feuille (c'est-à-dire situés au loin) suggérera leur éloignement dans l'espace.

— L'action se passera au premier ou au second plan, au gré de l'élève.

3. — Technique de la couleur (2e leçon).

— Choisir les couleurs de la glace **froides comme la glace** !

— Accentuer l'impression de l'espace en aggravant la diminution apparente du volume par : a) un éclaircissement des couleurs (perspective aérienne) ; b) un refroidissement des teintes (perspective colorée).

— La teinte bleue ou verte de la glace étant le reflet de celle de l'eau, la gamme des couleurs est donnée par la nature.

— Ordre de la peinture : glace - eau - ciel - personnages et matériel.

— Pour les mélanges, la couleur s'ajoute au blanc, pas l'inverse !

CONCLUSION

L'intérêt de l'élève, d'abord attaché au sujet (sauvetage) est insensiblement orienté par cet exercice vers l'expression de la forme et de la couleur. La représentation naturaliste de l'espace répond à un intérêt fondamental des garçons de cet âge. Qui les a vu créer — comme possédés — de grandes compositions spatiales en perspective centrale, construisant à la règle fuyante après fuyante, ne s'étonnera nullement que l'enthousiasme ait crû à mesure que l'illusion de l'espace devenait plus parfaite.

Pour la plupart des élèves, le thème initial ne devrait finalement servir qu'à donner l'échelle des personnages. Ces garçons se servaient consciemment du **truc**, utilisé dans certains travaux précédents, qui consiste à donner au paysage des dimensions colossales en le peuplant de personnages minuscules. (Cf. : **La Forêt vierge** d'Henri Rousseau, le douanier, où le peintre prend des plantes d'appartement pour modèle.)

L'élève doit être guidé dans son travail aussi par des considérations esthétiques, et non pas seulement s'appliquer à la stricte résolution d'un problème posé pour lui apporter un enseignement. En voici un exemple. L'auteur de la deuxième peinture reproduite trouva si beau le contraste du bleu sombre de son eau avec la glace claire et le ciel arctique verdâtre qu'il ne voulut pas en diminuer l'intensité par l'éclaircissement des couleurs (perspective aérienne) !

— Je ne pus que lui donner raison. *Kurt Ulrich.*

Le miroitement de l'eau

4

Le miroitement est un des principaux effets optiques de l'eau. Si la cause en est facile à comprendre, il est plus compliqué de déterminer la forme des reflets, toujours mobiles, toujours changeants. On risque donc, si l'on ne se base pas sur une observation très poussée pour représenter l'eau par les images qu'elle nous réfléchit, de n'aboutir qu'à un maniérisme technique.

On se demande alors s'il est possible de poser ce problème de dessin ou de peinture à des adolescents ou à d'encore plus jeunes enfants. Une telle vision pic-

turale correspond à une conception d'adulte et s'oppose à celle de l'enfant et à son mode d'expression. Malgré le risque d'un échec, la curiosité m'a poussé à tenter l'expérience.

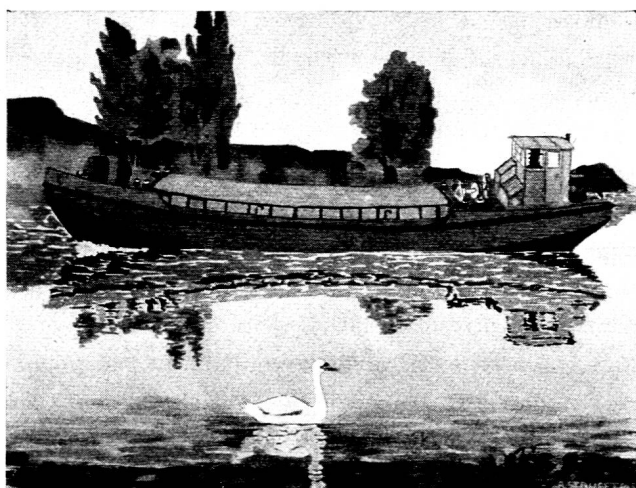
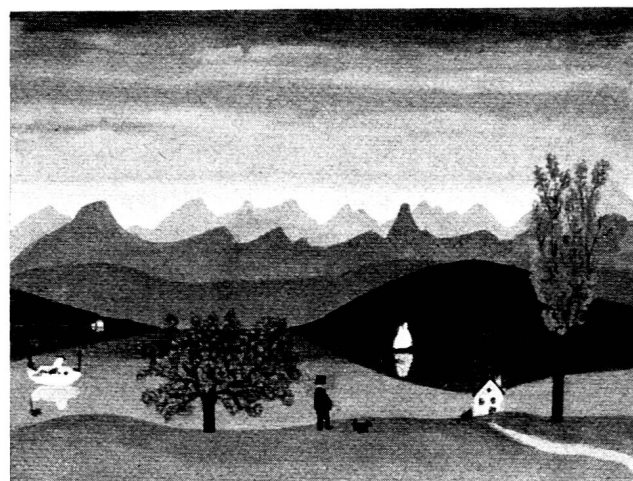
Les problèmes posés aux élèves de trois classes différentes peuvent se résumer en une seule question :

De quelle façon peut-on montrer dans une image que les surfaces représentant le fleuve ou le lac sont vraiment de l'eau ?

1. Classe mixte, élèves de 11 ans.

Paysage lacustre réinventé après une sortie d'observation au bord du lac.

Temps accordé : 2×2 heures.



2. Garçons de 13 ans.

Le chaland dessiné d'après nature au bord de la Thièle, puis librement mis en couleurs en classe.

Temps accordé : 3×2 heures.

3. Jeunes filles de 16 ans.

L'embouchure de la Thièle à Yverdon était le dernier d'une série de croquis de paysages. La technique des hâchures au crayon est pour les élèves l'une des plus difficiles et des plus délicates qui soient ; les moins doués ne peuvent guère la pratiquer avec profit avant 14 ans.

Temps accordé : 3×2 heures.



L'observation nous a conduits à adopter et appliquer le principe suivant : **Le miroitement n'est qu'un mirage, rien de matériellement réel. Sa forme et son étendue dépendent du point de vue de l'observateur. Le reflet est l'image d'un objet renversée de haut en bas dans une eau tranquille qui en donne la vision complète ; l'eau agitée, par contre, la brise, ondule ses contours, la crible de taches horizontales de même teinte que l'eau qui entoure les reflets. L'imitation de cette tacheture scintillante et constamment changeante du miroitement est donc un moyen de représenter l'eau par le dessin ou par la peinture.**

CONCLUSION

L'observation de reflets mobiles est très difficile et ne convient qu'à des élèves de plus de 13 ans. Mais c'est un exercice excellent pour l'éducation de l'œil.

Les enfants de 11 ans ne peuvent s'attacher qu'au miroitement complet de formes sommaires et éloignées (montagnes, arbres, maisons sur la rive opposée) et encore ne sont-ils sensibles qu'à des différenciations de couleurs très simples. Aussi leur travail restera-t-il plus un produit de l'imagination qu'une étude d'après nature.

Georges Mousson
Collège secondaire, Yverdon.

Citation de Tœpffer

5

Le procédé, à la vérité, vient au secours de l'art, il le seconde, mais il en est totalement distinct, toutes les fois qu'il n'en est pas l'ennemi... Voyez-vous le fini, le liché, tout à fait étrangers, le plus souvent con-

traires à la perfection, n'être autre chose qu'une invasion du procédé sur l'art, que la substitution du mérite mécanique au mérite intelligent, que le refuge et le signe de la médiocrité stérile ? R. Tœpffer (1799-1846).

L'incendie 6

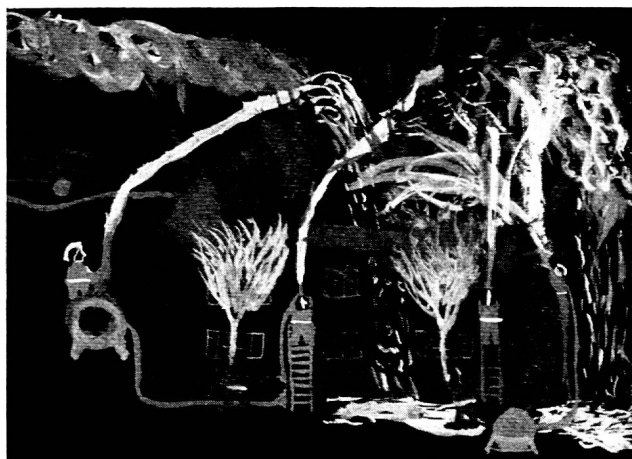
Œuvre mixte (12 ans) — Ecoles primaires, Vevey.

Papier blanc 24 × 33 cm. — Boîte Talens 6 gouaches + blanc — Pinceau à aquarelle No 6 — Brosse No 10 — 2 × 2 heures.

L'occasion de ce travail nous a été offerte, hors programme, par l'incendie de la veille qui alimente toutes les conversations de ce matin. Les enfants sont sous pression, et « ils savent », surtout ceux qui n'ont pas assisté à l'événement : ils ont **vu**, par les descriptions entendues, par leur imagination. A mon étonnement, les quelques élèves qui furent spectateurs se montrent handicapés : ils ont **vécu** plutôt que vu, et la chose est trop immense pour trouver place sur leur feuille.

La première leçon est celle de la lutte **pour** le feu : il faut l'allumer, le faire brûler, jouer avec les contrastes des ombres mouvantes et des flammes encore plus mobiles, trouver les teintes qui animent celles-ci et les feront plus claires et plus brûlantes.

Une semaine plus tard, l'émotion est tombée. Comment ne pas laisser les ébauches inachevées ? On

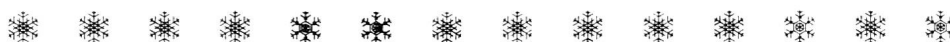


appelle les pompiers qui, la plupart du temps, avaient été oubliés : ils déroulent leurs courses, leurs lances entrent en action, et c'est la lutte de l'eau **contre** le feu : ses jets droits comme des bâtons, ou éparpillés en fines gouttelettes, les nuages de vapeur blanche se mêlant à la fumée grise.

Précisons que ce travail était pour ces élèves le second, si ce n'est le premier essai de peinture à l'école.

C.-E. Hausammann.

Jeux pour camps de ski



Les camps de ski s'inscrivent de plus en plus dans le programme normal d'une classe. Et ceux qui ont fait monter une fois leurs élèves pour une semaine dans un chalet de montagne sont tout prêts à recommencer. La perspective de ce camp et sa préparation enchantent les semaines de décembre et de janvier. Il faut évidemment trouver une ou deux cuisinières dévouées et renoncer pour quelques jours à son horaire de 6 heures journalières. Mais ça « paie ».

Notre propos n'est pas de parler de l'aspect financier, éducatif ou alimentaire du camp, pas plus que de son organisation. Nous voulons dresser une liste de jeux qui font mieux que les films ou les clichés les bonnes soirées, liste incomplète évidemment.

Concours humoristiques

1. **Matériel** : pailles et flocons d'ouate. (2-5 joueurs.) Tenir par aspiration l'ouate au bout de la paille et se promener. Concours de durée... et de sérieux.

2. **Matériel** : fine ficelle de 50 à 80 cm. et biscuit ou sucre. 2 joueurs. Attacher le biscuit ou le sucre au milieu de la ficelle. Mains derrière le dos, chaque concurrent tient entre les dents une des extrémités de la ficelle et, au signal, l'avale. Le premier à gober le sucre a gagné.

3. Compter jusqu'à 20 par 1 ou 2 (2 joueurs). Celui qui dit 20 a gagné.

Exemple :

1er joueur 2e joueur

1	2	3	Faire tirer au sort celui qui
4	5	6 7	commence. Après quelques
8	9 10		exercices, les plus malins
11	12		s'apercevront qu'il faut dire
13 14	15		17 en tout cas et si possible
16	17		14, 11, 8, 5, 2.
18	19 20		

4. **Matériel** : petits ballons gonflables. 4-6 joueurs. Aligner les concurrents ; au signal, chacun gonfle son ballon ; le premier qui le fait éclater a gagné. (Il faut savoir résister au fou-rire.)

Jeux. — Mises en boîte.

Il faut chaque fois isoler les victimes désignées qui entreront successivement.

5. **L'assiette au plafond**. Matériel : quelques vieilles assiettes, un ou deux manches.

Le meneur de jeu se vante de pouvoir coller des assiettes au plafond. Il en pose une en équilibre sur un manche et l'applique au plafond. Puis il prétend en coller une deuxième et, pour avoir les mains libres, il confie le premier manche à la victime... puis le deuxième. A ce moment, tous éclatent de rire et la victime se sent soudain très empruntée et très malheureuse, surtout si elle est soigneuse et craint la casse.

6. **Histoire inventée**. On isole l'élève dont l'imagination est la plus riche. On lui a annoncé qu'on inventerait une histoire et qu'il devrait la reconstituer en questionnant chacun à tour de rôle. Mais les seules réponses autorisées seraient « oui » ou « non ». Puis, la victime sortie, on convient de répondre « oui » à chaque question dont le dernier mot se termine par une syllabe muette et « non » si cette syllabe est forte.

Exemples :

— S'agit-il de moi ? — Non.

— Est-ce que cette histoire me concerne ? — Oui.

Selon la victime et le hasard, on arrive à des élucubrations désopilantes.

7. **La maison de santé**. La victime est le docteur qui vient questionner les malades (les autres élèves ou un groupe). Le premier questionné répond n'importe quoi, puis le deuxième à la question posée au premier et ainsi de suite. Les réponses sont souvent très cocasses. (On peut aussi décaler les réponses de deux rangs ; ce jeu demande de la concentration de la part des joueurs.)

8. **Lièvre et renard aveugles**. On bande les yeux à deux élèves, puis on désigne l'un comme lièvre et l'autre comme renard. La poursuite commence autour d'une table que les concurrents doivent sans cesse toucher ; on assiste alors à une chasse mouvementée autour, par-dessus ou par-dessous le meuble.

9. **Le voyage en avion**. Une planche représente l'appareil. On y fait monter une victime aux yeux bandés. Elle saisit comme point d'appui la chevelure du meneur de jeu ; deux acolytes saisissent la planche à chaque bout, la soulèvent et la font vibrer comme si l'avion s'élevait. En même temps le meneur de jeu se baisse et s'accroupit devant l'« aviateur » qui croit ainsi être très haut au-dessus du plancher. A ce moment, on crie : « Alerte ! l'appareil a pris feu ! Sauter ! » La planche vibre de plus en plus fort, mais le passager n'ose pas sauter. Quand il s'y décide, il bute contre le sol tout proche et s'étale.

10. **Le sens de l'orientation**. La victime parviendra-t-elle à éteindre une bougie placée devant elle, quand on lui aura bandé les yeux et fait faire plusieurs tours sur elle-même ? Tel est le problème posé. En réalité, on présente devant la bouche de la victime, au moment où elle souffle, un verre rempli au quart de farine... Vous imaginez le résultat !

11. **L'hypnotiseur**. Matériel : 2 assiettes creuses, une bougie. « Je m'en vais t'endormir », dit le meneur de jeu à sa victime. « Pour cela, tu me fixeras sans cesse et imiteras tout ce que je ferai. » Il saisit alors une assiette, en donne une semblable à son vis-à-vis, chacune contenant un peu d'eau. Puis il promène son doigt dans l'assiette, puis sur le front autour de l'assiette, puis sur le nez, sous l'assiette, puis autour de la bouche, etc. La victime imite fidèlement chaque geste. Mais ce qu'elle ignore, c'est que l'assiette qu'elle tient a été préalablement noircie dessous avec une bougie. Ses gestes innocents la mâchurent consciencieusement et elle ne sait à quoi attribuer les rires de l'entourage.

Jeux de groupes ou par équipes.

De chaque côté d'une table : 10-12 joueurs.

12. **Match de ouatball**. Un brin d'ouate est le ballon ; il y a goal chaque fois qu'un souffle puissant l'a fait tomber hors de la table (qui doit être assez large).

13. **La pièce de 2 fr**. Une équipe se passe sous la table une pièce de 2 fr. L'autre équipe a désigné parmi ses membres un chef, qui seul a le droit de donner des ordres. Quand il dit « 1 », tous les coudes adverses doivent se poser sur la table, mains fermées en l'air. Quand il dit « 2 », toutes les mains adverses se plaquent ensemble sur la table. L'une d'elles recouvre la pièce, dont le tintement s'est perdu dans le bruit des mains plaquées. Il s'agit de découvrir sous quelle main se cache la pièce, mais il n'y a que deux méthodes qui permettent de gagner des points et de faire revenir la pièce dans son camp. Après s'être concertés, les membres de l'équipe aux mains libres choisissent deux mains plaquées comme ayant le plus de chances de

recouvrir la pièce. Le chef donne l'ordre de lever une des deux mains : si la pièce est là, elle change d'équipe et vaut 2 points à ceux qui l'ont découverte. Si la pièce n'est pas sous la première main, il faut qu'elle soit sous la dernière ; le chef fait alors lever toutes les mains, sauf la deuxième choisie. Si elle recouvre la pièce, elle change d'équipe mais ne vaut qu'un point. Si elle était sous une autre main que la première ou la dernière, elle reste dans la même équipe et ne vaut aucun point. La première équipe qui atteint le total de 7 ou 11 points a gagné.

On peut, au début, jouer en réservant au seul chef le droit de donner des ordres. Par la suite, pour exercer la concentration des joueurs, on peut laisser tous les membres d'une équipe donner des ordres, mais l'adversaire ne doit obéir qu'au chef désigné. Toute obéissance intempestive a pour conséquence la perte de la pièce.

14. Course relais originale. Matériel : 2 couvercles de boîtes d'allumettes. Il faut se passer de nez à nez les couvercles, sans utiliser les mains, qui restent derrière le dos. Ça ne va pas si vite que ça.

15. Téléphone manuel. Le premier et le dernier de chaque équipe regardent seuls la table ; les autres lui tournent le dos. Tous se donnent la main. Le meneur de jeu lance une pièce de monnaie sur un tabouret ; si le côté pile apparaît, le téléphone doit jouer (ou le contraire, selon convention). Le premier presse alors la main de son voisin qui transmet ; le dernier a devant lui un bouchon. Quand la pression lui est transmise, il ramasse le bouchon, si son vis-à-vis ne l'a pas déjà fait. Chaque bouchon ramassé vaut un point, mais chaque fois qu'il est ramassé à tort, l'équipe fautive est pénalisée de deux points. Victoire au total de 7 ou 11 points.

Autres jeux.

16. Les ambassadeurs. Deux équipes sont formées ; chacune choisit un mot (plante, bête, idée) et désigne un ambassadeur qui se rend dans le camp opposé. Il a pour mission de répondre par « oui » ou par « non » aux questions que lui posent ses adversaires. Il est tenu de dire la vérité. La première équipe qui parvient à découvrir le mot dont l'ambassadeur est dépositaire a remporté la victoire. On a droit à deux erreurs seulement ; la troisième entraîne la défaite.

On peut aussi intervertir les rôles ; c'est alors l'ambassadeur qui pose les questions auxquelles les adversaires ne répondent que par oui ou par non.

Remarque : Les questions ne doivent pas être posées au hasard, mais tendre à limiter le domaine à explorer. Exemple : Est-ce du règne minéral ? non ; végétal ? non ; animal ? oui. Est-ce plus gros qu'un chien ? non. Est-ce que cela vit sur terre ? non ; etc.

17. Le colonel dit. « Vous n'obéirez, dit le meneur de jeu, qu'aux ordres précédés de ces mots : le colonel dit. » Et les ordres se succèdent, avec ou sans les mots préalables ; à chaque erreur correspond un gage, ou l'élimination.

18. Pierre appelle Paul. 10-20 joueurs. On s'assied en cercle ; chaque joueur appelé doit instantanément en appeler un autre. Chaque erreur relègue le fautif à la dernière place et les autres joueurs avancent d'un rang. Le but est ainsi de déloger Pierre et Paul de leur position. Exemple :

Pierre appelle Paul.	6 appelle Paul.
Paul appelle Pierre.	Paul appelle 11.
Pierre appelle 1.	11 appelle Pierre.
1 appelle 6.	Pierre appelle 2.

Au bout d'un moment, les fautifs sont éliminés du jeu, qui se termine quand il ne reste plus qu'un Pierre ou un Pierre et un Paul. Les bafouilleurs et les distraits ne jouent pas longtemps.

19. Chats et chiens (jeu bruyant). Sur de petits billets, on a écrit des noms d'animaux par paires ou par quatuors. On mélange les billets, on les retourne, et chaque joueur en tire un au hasard ; il lit le nom de l'animal qui lui est échu et le repose sans rien en dire. Au signal, les paires ou les quatuors doivent se retrouver en imitant le cri de l'animal qu'il représente. La première paire (ou le premier quatuor) reconstituée a gagné.

Après quelques parties, on distribue des billets, tous semblables. Alors, quand le signal est donné, quel concert d'aboiements ou de miaulements... et de rires.

20. L'assassin. 10-15 joueurs. On fait tirer aux joueurs des billets ; tous sont blancs, sauf deux ; l'un porte un A : il désigne l'assassin ; l'autre porte un D : c'est le détective. Le détective s'annonce, mais l'assassin garde l'incognito. Puis on fait l'obscurité dans le local ; l'assassin commet son crime ; il est signalé par un grand cri de la victime qui tombe par terre ; plus personne n'a le droit de bouger, sauf l'assassin qui se faufile ; la lumière revient (quelques secondes après le cri). Et le détective commence son enquête. Seul l'assassin a le droit de mentir. Et le coupable n'est pas si facile à découvrir...

21. Foulard. 10-20 joueurs. Deux équipes, sur un rang, face à face ; entre elles, un foulard posé sur le sol.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
foulard								
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Les joueurs sont numérotés. Le meneur de jeu appelle un numéro. Les deux appelés s'approchent du foulard et tentent de le ramasser et de l'emporter dans leur camp à la barbe de l'adversaire et sans se faire toucher par lui. On compte les points.

A. Gonthier

BIBLIOGRAPHIE

Enseignement pratique du ski, par P. Bonvin. Une brochure de 50 pages, 12 × 16,5 cm. Editions Font-Joyeuse, 4, av. des Chalets, Paris 16e. Vente exclusive pour la Suisse chez Mlle G. Bonvin, Genève, 6, rue de Contamines. Fr. 2.50 ou Fr. 2.— pour une commande de 10 exemplaires et plus.

P. Bonvin dirige chaque année en Valais la partie technique d'un camp de ski groupant près de mille élèves de lycées parisiens. Il a d'abord écrit son livre à l'intention de la centaine de moniteurs qui se partagent l'enseignement de ce camp, souvent sans y être spécialement préparés. C'est dire combien l'« Enseignement pratique du ski » servira dans nombre d'écoles.

Le programme est habilement divisé en classes :

Classe 1 (3 leçons).

Montée : Montée de biais ; pas en escalier ; en ci-seaux ; conversion. — Descente : Face à une pente douce. — Freinage : Chasse-neige.

Classe 2 (7 leçons).

Descente : De biais. — Freinage : Dérapiage élémentaire. — Virage : En stem.

Classe 3 (9 leçons).

Descente : Passage de creux et de bosses, descente en neige changeante. — Freinage : Dérapage perfectionné. — Virage : Christiania amont. Godille élémentaire en stem-christianias.

Classe 4 (9 leçons).

Marche : Pas de patineur. — Descente : Saut de terrain. — Freinage : Dérapage en terrain difficile. Chassé latéral des skis. Jeu de jambes. — Virage : Stem-christiania. Christiania dans la ligne de pente.

Classe 5 (6 leçons).

Descente : En terrain raide et neige difficile. — Virage : Stem-christiania en neige profonde. Christiania. Godille élémentaire.

Classe 6.

Virage : Christiania en haute neige. Godille dans sa forme finale.

Chaque leçon, prévue pour une demi-journée, est construite suivant une progression rigoureuse qui permet un avancement sûr et rapide et exclut toute monotonie. Chacune d'elles est un véritable plan de travail indiquant régulièrement : une répétition, un thème principal avec choix du terrain et de la neige, disposition de la classe, les fautes graves et leurs exercices correctifs, des applications variées.

La technique du ski n'est exposée qu'incidemment dans cet ouvrage. « Technique du ski », éd. 1960, manuel officiel des I.S. suisses, peut être un heureux complément.

E. Mäschler.

POÉSIES**L'heure du réveil**

C'est Mars !

Un lent soleil convalescent,
La-haut se penche à la fenêtre
Et sur la terre pénètre.

C'est Mars !

Le vieil hiver s'enfuit au Nord ;
Comme un oiseau qui secouerait ses plumes,
L'aube neuve laisse tomber les brumes.
C'est Mars !

L'âpre midi s'est attiédi ;
Le ciel étend sur les clairières
Les tabliers de la lumière.

C'est Mars !

Le crépuscule incline aux longs miroirs
Des lacs pensifs ses bras qui glissent
Et s'enfoncent sous les eaux lisses.

C'est Mars !

Et le printemps, voici qu'il s'apprivoise
Avec les premiers chants d'oiseaux
Et qu'aux étangs couleur d'ardoise
Les humbles gens de la paroisse,
Pour raffermir leur chaume et border leurs closeaux,
Coupent les longs et blancs roseaux.

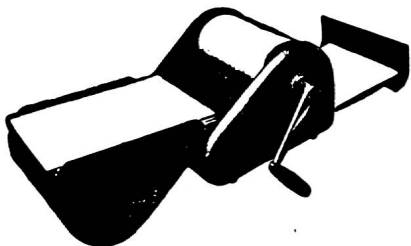
Emile Verhaeren.

Les douze mois - Janvier (Mercure de France).

Une innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.

Pour n'importe quel
dessin, géographie,
botanique, géomé-
trie, musique, chant,
tableaux - horaires,
travaux d'examen,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez la démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70
Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de

Pâtes de Rolle

★ **RESTAURANT** ★

LA ROCHELLE
5, RUE DU COMMERCE
5^{ème} ÉTAGE - LIFTS

GENÈVE
Seul ou en groupe :
notre restaurant plaît à tous
MENUS dep. 3.50
Spécialités de glaces

TEL. 25 92 77

Un régal
pour grands
et petits



Chocolats
Camille Bloch S.A.
Courtelary